



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

## FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR TRAVAUX DIVERS D'INTERET LOCAL (TDIL) RESERVE PARLEMENTAIRE

### 1 – LE DEMANDEUR

Nom de la collectivité :	
Adresse complète :	
Statut juridique <sup>1</sup> :	
Représentant légal habilité :	
Interlocuteur du projet :	
N° de téléphone :	N° de fax :
E-mail (obligatoire) :	

### 2 – INTITULE DU PROJET D'INVESTISSEMENT (préciser phase ou tranche s'il y a lieu)

--

### 3 – DESCRIPTIF DU PROJET

1	Contexte	
2	Descriptif synthétique	
3	Echéancier	Date prévisionnelle de début de l'opération <sup>2</sup> :
4	Maître d'ouvrage si Différent du demandeur	Nom : Adresse :
		Maître d'ouvrage : Public <input type="checkbox"/> ou Privé <input type="checkbox"/>

<sup>1</sup> Commune, structure intercommunale (EPCI, etc...), établissement public local

<sup>2</sup> Le commencement d'exécution est réputé constitué par le 1er acte juridique passé pour la réalisation du projet (bon de commande, devis signé, marché de travaux notifié, décision d'affermissement d'une tranche conditionnelle d'un marché de travaux, promesse ou compromis de vente), hors études ou acquisition de terrains préalables nécessaires à la mise en œuvre du projet.

## 4 – PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES	En Euros	RECETTES	En Euros
Détails des principaux postes ou des différents devis <sup>3</sup>		✓ <b>Financements publics</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Europe (précisez le fonds, le programme) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- FEADER</li> <li>- FEDER</li> <li>- FSE</li> </ul> </li> <li>• Etat (précisez le ministère ou programme) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>- DETR</li> <li>- Réserve parlementaire</li> <li>- Autres (FIPD, fonds de solidarité, amendes de police...)</li> </ul> </li> <li>• Région (précisez le programme) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul> </li> <li>• Département (précisez le programme) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul> </li> <li>• C<sup>lé</sup> de communes ou d'agglomération (fonds de concours...) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul> </li> <li>• Autres communes :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul> </li> <li>• Autres organismes publics :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>(Etablissements publics, autres syndicats...)</li> </ul> </li> </ul>	
		✓ <b>Financements privés, précisez :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Organismes privés (CAF, fédérations sportives, etc...)</li> <li>• Dons, souscription, mécénat :</li> </ul>	
		✓ <b>Autofinancement, précisez :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds propres :</li> <li>• Emprunt :</li> <li>• Autres (ventes foncières, etc...) :</li> </ul>	
<b>TOTAL HT</b>		<b>TOTAL HT</b>	

Fait à

, le

Signature et cachet du demandeur

<sup>3</sup> Reprenant le montant de l'estimatif détaillé des dépenses ou du total des devis, précisant éventuellement les dépenses connexes au projet (études, honoraires, dépenses imprévues) dans la limite de 5 % du coût total hors taxe du projet.

## 5 – ENGAGEMENT DU DEMANDEUR

J'atteste sur l'honneur :

- ne pas avoir sollicité pour le même projet une autre aide auprès d'un autre parlementaire
- ne pas avoir sollicité pour le même projet une aide au titre de la réserve ministérielle
- l'exactitude des renseignements fournis dans le présent formulaire et les pièces jointes
- que l'opération décrite ci-dessus, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la réserve parlementaire, n'a pas connu de début d'exécution au sens de l'article 8 du décret n°99-1060 du 16 décembre 1999 relatif aux subventions de l'Etat pour des projets d'investissement<sup>4</sup>

Je m'engage à ne pas commencer l'opération c'est-à-dire à ne pas signer de bon de commande ou de devis, à ne pas notifier de marchés de travaux, à ne pas signer de décision d'affermissement d'une tranche conditionnelle d'un marché de travaux<sup>5</sup> ou de promesse ou compromis de vente, avant que le dossier ne soit réputé ou déclaré complet par la section des subventions du bureau du cabinet du ministère de l'intérieur ou avant notification de l'attribution de la subvention par les services préfectoraux.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature et cachet du demandeur

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT	ENVOI DU DOSSIER
<ul style="list-style-type: none"><li>- lettre du parlementaire précisant le nom de la collectivité territoriale et le montant de subvention proposé</li><li>- lettre ou note explicative du projet</li><li>- délibération récente de la collectivité territoriale, porteuse du projet précisant la nature de l'opération, son coût prévisionnel et décidant de la réalisation du projet</li><li>- estimatif des travaux par poste de dépense/lot ou copie des devis non signés par le représentant de la collectivité avec éventuellement récapitulatif</li><li>- proposition écrite du vendeur indiquant le prix de vente du bien immobilier et, dans le cas où ce prix est supérieur à 75 000 €, avis des domaines de moins d'un an (attention la signature d'actes tels que promesse de vente ou compromis de vente vaut commencement d'exécution de l'opération)</li><li>- éventuellement convention de délégation de maîtrise d'ouvrage</li></ul>	<p>PIECES A TRANSMETTRE EN 1 EXEMPLAIRE A L'ADRESSE SUIVANTE :</p> <p>Ministère de l'Intérieur Bureau du Cabinet du Ministre Section des subventions Place Beauvau 75800 Paris cedex 08</p> <p>OU A DEPOSER SUR LE SITE DU MINISTERE DE L'INTERIEUR :</p> <p><a href="http://www.interieur.gouv.fr/Demande-de-subvention-pour-les-collectivites-territoriales/Reserve-parlementaire">http://www.interieur.gouv.fr/Demande-de-subvention-pour-les-collectivites-territoriales/Reserve-parlementaire</a></p> <p>La version modifiable de ce formulaire est en ligne à la même adresse</p>

<sup>4</sup> Le commencement d'exécution est réputé constitué par le 1<sup>er</sup> acte juridique passé pour la réalisation du projet, hors études ou acquisition de terrains préalables nécessaires à la mise en œuvre du projet.

<sup>5</sup> Par transmission d'un ordre de service à l'entreprise titulaire du marché.